CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

LU1902444824

OBLIGATAIRE | 31/10/2026

CARACTERISTIQUES *(Source : Groupe Amundi)*

Date création : 06/12/2018
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference :
100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
Capitalisation
Code ISIN : LU1902444824
Code Bloomberg : CPRSRAE LX
Durée minimum de placement recommandé :
> 3 ans
Echelle de risque (selon DICI) :

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 **2** 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES *(Source : Groupe Amundi)*

Valeur Liquidative (VL) : 104,59 (EUR)
Actif géré : 480,03 (millions EUR)

ACTEURS *(Source : Groupe Amundi)*

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'éxécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
0,65%
Commission de surperformance : Oui

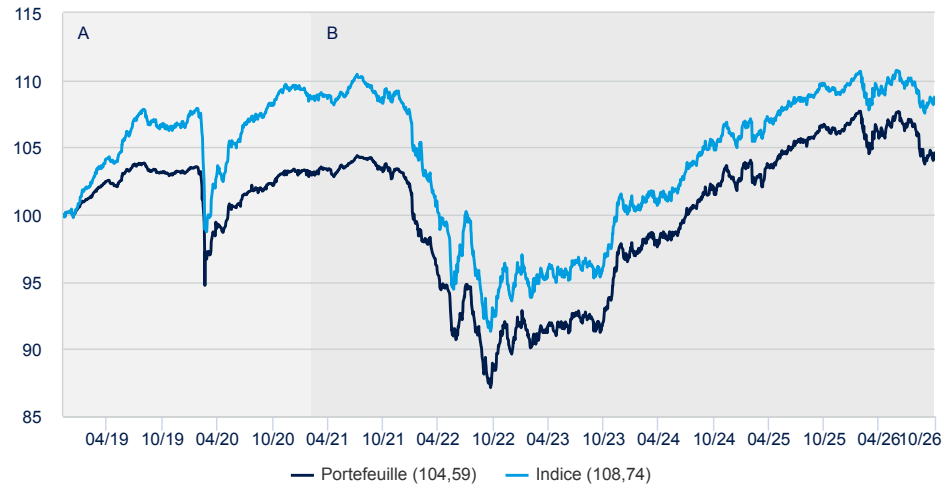
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

L'objectif du Compartiment est de surperformer l'Indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO-AGG CORPORATE Total Return, sur une période de 3 ans, tout en intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG) dans le processus d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE *(Source : Fund Admin)*

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 *(Source : Fund Admin)*



A : Durant cette période, le Compartiment a été géré sur la base d'une politique d'investissement différente de celle actuellement en vigueur.
B : Depuis le début de cette période, le Compartiment applique la nouvelle politique d'investissement.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *(Source : Fund Admin)* [1]

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	Depuis le 06/12/2018
Portefeuille	-1,62%	0,45%	-1,79%	-1,94%	4,28%	0,27%	0,57%
Indice	-0,45%	0,76%	-0,80%	-0,88%	4,12%	0,09%	1,07%
Ecart	-1,16%	-0,31%	-0,99%	-1,06%	0,15%	0,18%	-0,50%

[1] Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)* [2]

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	3,43%	5,35%	8,86%	-13,09%	-0,10%	0,12%	2,87%	-	-	-
Indice	3,03%	4,74%	8,19%	-13,65%	-0,97%	2,77%	6,24%	-	-	-
Ecart	0,40%	0,62%	0,67%	0,55%	0,87%	-2,66%	-3,37%	-	-	-

[2] Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE *(Source : Fund Admin)* *

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	2,86%	3,07%	4,22%	4,28%
Volatilité de l'indice	2,51%	2,90%	4,43%	4,40%
Ratio d'information	-1,75	0,24	0,23	-0,35
Tracking Error ex-post du portefeuille	0,60%	0,57%	1,13%	1,41%

* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

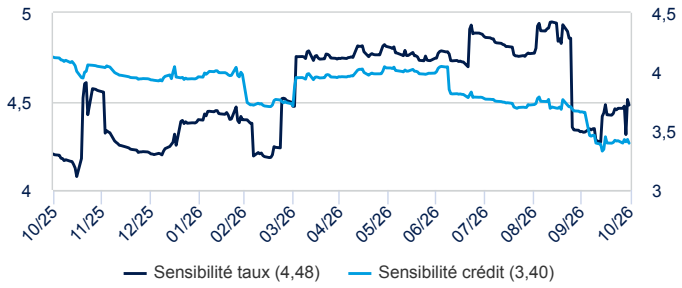
OBLIGATAIRE

31/10/2026

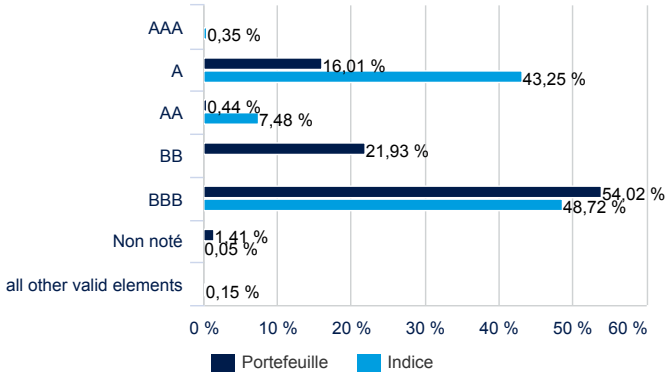
ANALYSE GLOBALE *(Source : Groupe Amundi)*

	Portefeuille	Indice
Sensibilité Taux	4,48	4,13
Sensibilité Crédit	3,40	4,13
Taux actuariel brut	4,96%	4,29%
Spread moyen	1	1
Note Moy. Agence LT	BBB-	BBB+
Note Interne LT	BBB-	BBB
Liquidités Inf. 7 jours	6,78%	-
Credit Beta (PTF)	1,25	-
SPS	5,99%	4,79%

EVOLUTION DES SENSIBILITES TAUX ET CREDIT *(Source : Groupe Amundi)*

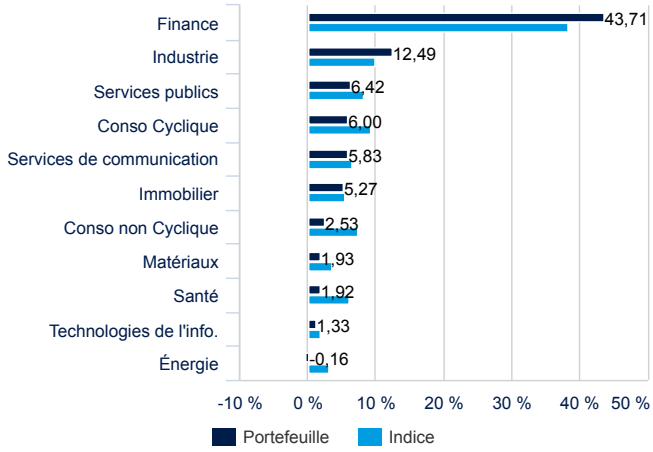


EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION LONG TERME *(Source : Groupe Amundi)*



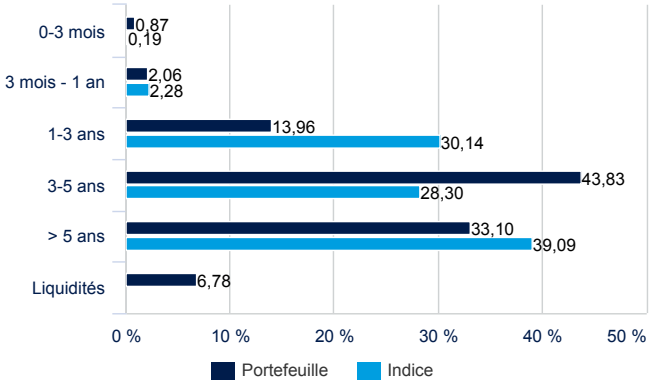
Hors OPCVM et avec Dérivés de crédit

EXPOSITION PAR SECTEUR *(Source : Groupe Amundi)*

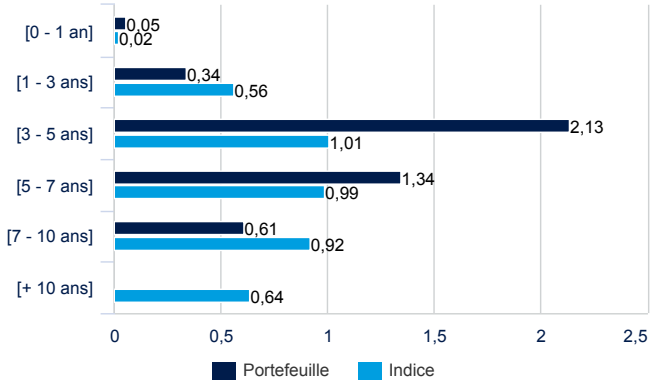


RÉPARTITION PAR MATURITÉS

(Source : Groupe Amundi)



REPARTITION DE LA SENSIBILITE TAUX PAR MATURITE *(Source : Groupe Amundi)*



10 PRINCIPAUX EMETTEURS (Source : Amundi)

	Secteur	Pays	Portefeuille
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	2,45%
UNICREDIT SPA	Finance	Italie	2,29%
KBC GROUP NV	Finance	Belgique	2,04%
BANCO BPM SPA	Finance	Italie	2,02%
EUROBANK SA	Finance	Grèce	1,91%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	Espagne	1,82%
BARCLAYS PLC	Finance	Royaume-Uni	1,68%
ENEL SPA	Services publics	Italie	1,50%
STELLANTIS NV	Conso Cyclique	Pays-Bas	1,48%
BANCO SANTANDER SA	Finance	Espagne	1,42%

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

OBLIGATAIRE

31/10/2026

EQUIPE DE GESTION



Antoine Petit

Gérant de portefeuille



Diana Rager

Gérante de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois d'octobre 2026 a été marqué par une nouvelle flambée des prix de l'énergie. En effet, les attaques contre des navires se sont poursuivies dans le détroit d'Ormuz, les Houthis ont revendiqué des frappes contre plusieurs raffineries saoudiennes et Donald Trump a laissé entendre que les frappes américaines sur l'Iran pourraient reprendre après les élections de mi-mandat du 3 novembre. Le baril de brent a ainsi progressé de près de 14% sur le mois, à 118 $, soit son plus haut niveau depuis six mois. Le prix du gaz naturel a, lui aussi, très fortement augmenté pour atteindre son plus haut niveau depuis la fin de l'année 2022. L'autre fait marquant du mois a été le net repli des valeurs technologiques en toute fin de mois, après des publications de résultats décevantes d'Alphabet, Amazon et Intel, qui ont ravivé les doutes sur la rentabilité des investissements massifs dans l'IA.

Les indices d'inflation publiés en octobre, portant sur le mois de septembre, ont de nouveau accéléré sous l'effet des prix de l'énergie. En zone euro, l'inflation totale a atteint 3,8% contre 3,2% en août, soit son plus haut niveau depuis septembre 2023, la composante énergie progressant de 18,8% sur un an. En revanche, l'inflation sous-jacente est restée globalement stable, à 2,5%. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) est passée de 3,4% à 3,7%, alors que l'inflation sous-jacente est remontée à 2,6%, un peu plus que prévu. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB au T3 est ressortie à 3,4% en variation trimestrielle annualisée, au-dessus des attentes, portée par la consommation et l'investissement des entreprises. En zone euro, le PIB a progressé de 0,4% au T3, malgré une contraction surprise de 0,1% en France, mais le PMI composite a reculé à 51,9 en octobre, contre 53,1 en septembre, nettement en dessous des attentes.

Sur le volet des politiques monétaires la BCE, la Fed et la BoJ ont toutes décidé de laisser leurs taux inchangés en octobre. La Fed a maintenu la fourchette cible des fed funds à 3,75/4%, mais deux membres du FOMC (Lisa Cook et Beth Hammack) ont voté en faveur d'une nouvelle hausse. Kevin Warsh a indiqué que la hausse de taux de septembre avait commencé à produire ses effets et que le durcissement des conditions financières allait dans le sens d'une période de croissance et de stabilité des prix plus durable.

Malgré la hausse du pétrole, les rendements obligataires ont nettement baissé sur le mois, profitant de la recherche de valeurs refuges en fin de mois et de la pause des banques centrales. Le taux 10 ans américain a reculé de près de 40 bps, à 4,90%, après avoir dépassé brièvement 5,30% au cours du mois. Le taux 10 ans allemand a baissé d'environ 25 bps sur le mois, à 3,29%, retrouvant ses niveaux de fin août. Les OAT françaises ont sous-performé en octobre, avec un net écartement du spread contre Bund, dans un contexte de regain d'aversion au risque souverain, alors que les inquiétudes persistent sur la trajectoire des finances publiques françaises et l'incertitude politique, notamment autour de l'adoption du budget 2027 et à l'approche de l'élection présidentielle.

Octobre 2026 a été un mois volatil pour le crédit euro, dans un environnement marqué par des tensions persistantes sur les souverains, une incertitude macroéconomique élevée et un élargissement des spreads resté contenu. Après un début de mois favorable aux marchés obligataires, soutenu par la baisse des rendements souverains, le crédit s'est d'abord écarté de manière ordonnée avant de se stabiliser progressivement. L'élargissement observé en milieu de mois n'a été que partiellement retracé, l'indice Euro Corporate IG terminant finalement le mois à 105 pb, en hausse de 14 pb sur la période, après avoir touché un point haut à 108 pb, soit son niveau le plus élevé de l'année. Le marché affiche ainsi une performance de +0,76 % sur le mois, principalement portée par la baisse des taux, tandis que l'excess return crédit ressort à -0,49 %. Dans ce contexte, les financières ont davantage souffert que les non-financières, les banques françaises sous-performant particulièrement dans le sillage de l'écartement de l'OAT. Les secteurs assurance, banques subordonnées et immobilier ont été les plus pénalisés, alors que la chimie, l'énergie et la santé ont mieux résisté. Les AT1 bancaires ont affiché une performance de +0,06 % pour un écartement de 30 pb, sous-performant les corporate hybrides (+0,70 %, +15 pb). Sur le segment HY, l'ajustement a été plus marqué, avec un élargissement des spreads de 55 pb à 359 pb et une performance de -1,00 %, sous l'effet d'une forte sous-performance des CCC par rapport aux BB/B. Les secteurs Média/Câble et Matériaux de construction ont particulièrement souffert, tandis que Transport, Assurance, Loisirs et banques subordonnées ont mieux résisté. Enfin, le marché primaire est resté soutenu, avec environ 51,7 Md€ d'émissions brutes, même si l'activité a ralenti en fin de mois sous l'effet de la volatilité et des réunions des banques centrales.

Bilan des positions :

- La sensibilité crédit en baisse de 3,72 à 3,40
- Le portefeuille affiche une sensibilité aux taux en baisse de 4,33 à 4,48
- La part des liquidités incluant les OPCV monétaires est de 4% de l'actif

Le fonds a enregistré en octobre une performance positive, mais inférieure à celle de son indice de référence, en hausse de +0,76 %. L'élargissement des actifs risqués, en particulier sur la dette subordonnée corporate et financière, a pesé sur la performance, tant en absolu qu'en relatif, en raison d'une surpondération du crédit. Dans le sillage de l'écartement du spread OAT-Bund, les actifs français, sur lesquels le fonds était surpondéré, ont également sous-performé, notamment les valeurs bancaires : les senior françaises IG se sont ainsi écartées de 25 pb, contre 15 pb pour le marché senior bancaire, tandis que les LT2 se sont écartées de 27 pb contre 20 pb pour le marché. Sur le plan de la gestion, nous avons sensiblement réduit notre exposition au crédit français (-5 %, de 20 % à 15 %), en particulier sur les banques françaises et l'immobilier, plus sensibles à la remontée des taux. L'allocation du portefeuille a ainsi été ajustée, avec une baisse de l'immobilier (-3 %) au profit des bancaires hors France, des télécoms et des capital goods (+1 % chacun). Géographiquement, une partie des ventes réalisées sur la France a été réinvestie dans des banques d'Europe du Nord et de l'Est. Compte tenu de la forte volatilité des marchés, nous avons également mis en place en début de mois une position acheteuse de protection sur l'iTraxx Xover High Yield à hauteur de 5 %, avant de la réduire de 3 % en toute fin de mois ; cette position a contribué positivement à hauteur de 5 pb à la performance. Enfin, nous avons progressivement remonté l'exposition au taux au cours du mois afin de profiter du rallye obligataire, en ajoutant 0,15 de sensibilité, soit +0,35 en relatif par rapport à l'indice.

Label ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (https://www.lelabelisr.fr/).

CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

OBLIGATAIRE

31/10/2026

Classification SFDR*



Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'Annexe précontractuelle disponible sur le site internet CPRAM, la Politique d'Investissement Responsable de CPRAM et la Déclaration du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment**.

** Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.*

CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

OBLIGATAIRE

31/10/2026

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



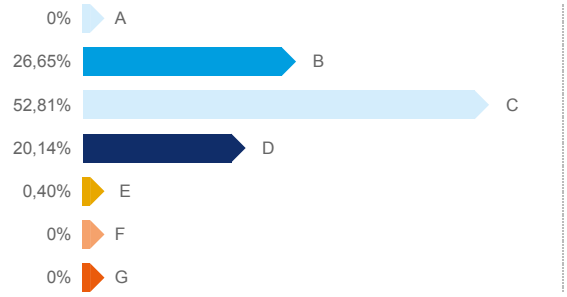
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

Univers d'investissement ESG

100% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E)

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]



Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,06	0,70
S Score	0,89	0,49
G Score	0,63	0,26
Score ESG moyen	1,04	0,57
Note ESG moyenne	C	C

Couverture de l'analyse ESG[1] (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	187
% du portefeuille noté ESG[2]	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

MorningstarSustainabilityRatingDate : **31/08/2026**

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

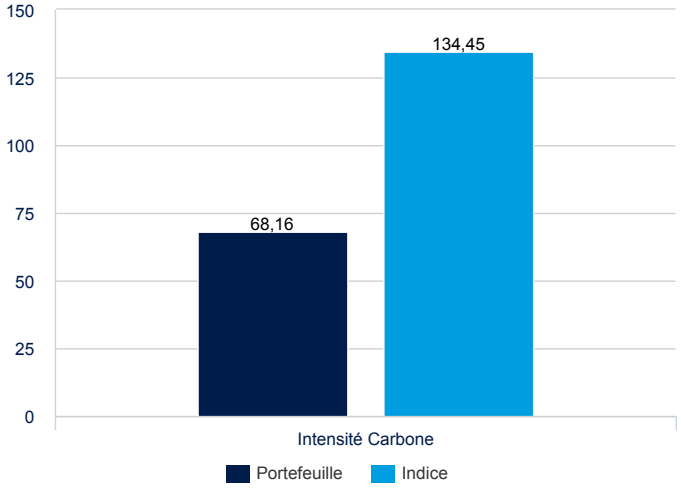
CPR INVEST - CLIMATE BONDS EURO - R EUR - ACC

OBLIGATAIRE 31/10/2026

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

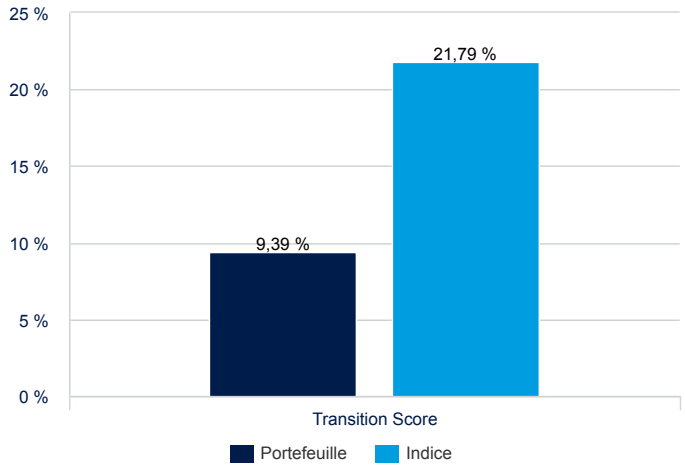
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	97,21%

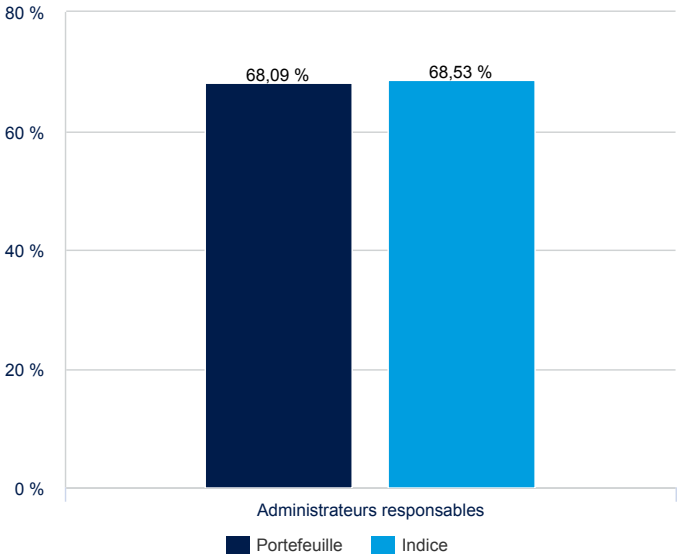
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

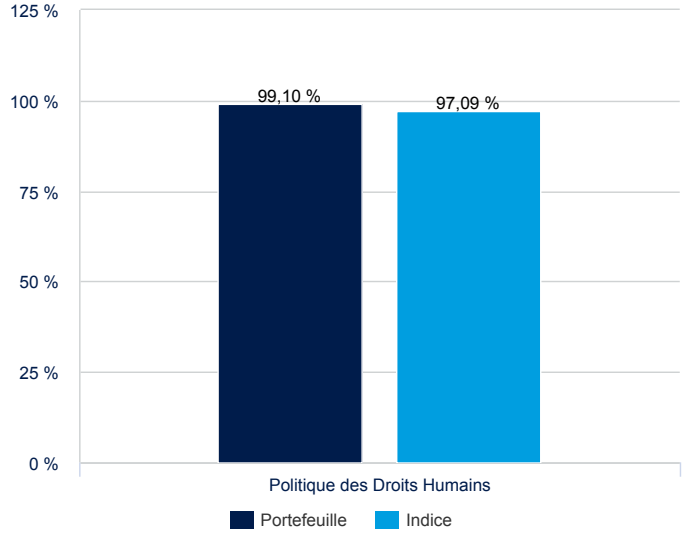
Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	100%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	96,63%	92,85%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	96,63%	92,89%

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00